

# LA MOBILISATION DES SALARIES

## France Volontaires, partenaire des entreprises

### DES ENJEUX MULTIPLES POUR LES ENTREPRISES

Pour une entreprise, la **mobilisation** de ses collaborateurs présente de multiples enjeux :

- Des enjeux RH - sentiment d'appartenance du salarié, amélioration du bien-être au travail...
- Des enjeux RSE – opportunité d'intégrer les collaborateurs à la stratégie RSE
- Des enjeux de renforcement de l'ancrage territorial de l'entreprise
- Des enjeux d'image, de communication sur les valeurs de l'entreprise

**A l'international**, la mobilisation des collaborateurs se concrétise par les congés de solidarité. Ils répondent à leur désir d'engagement volontaire et solidaire.

#### *Exemples de missions*

Bénin, diagnostic organisationnel  
Maroc, appui marketing  
Gabon, diagnostic RH  
Pérou, appui réseau informatique  
Sénégal, élaboration plan de communication

### LES CONGES DE SOLIDARITE

Durant ses congés, un(e) salarié(e) de l'entreprise effectue une mission de 2 semaines auprès d'une association, en réponse à un besoin spécifique. Dans une logique de formation et de transfert de compétences, cette mission contribue à renforcer les capacités d'intervention de l'association bénéficiaire.

Chaque année, France Volontaires met en œuvre 15 à 20 missions pour lesquelles elle assure une prestation de service (logistique, préparation du bénévole, sécurisation de la mission...).

En amont, France Volontaires apporte son expertise à l'entreprise qui le souhaite :

- Information sur les congés de solidarité, les dispositions légales, les acteurs
- Formation aux fondamentaux des congés de solidarité
- Appui à la conception d'une stratégie, en lien avec la RSE

#### *Entreprises et Fondations partenaires*

La Banque Postale, La Poste,  
Nexans, Fondation SFR,  
Fondation PPR...



**France Volontaires**

6, rue Truillot - BP 220  
94203 Ivry-sur-Seine Cedex  
01 53 14 20 30

[www.france-volontaires.org](http://www.france-volontaires.org)



**FRANCE  
VOLONTAIRES**  
Echanges et solidarité internationale

# CONSTRUIRE VOS CONGES DE SOLIDARITE

*Présente dans 55 pays, France Volontaires a développé un réseau unique de partenaires en recherche de compétences professionnelles pour renforcer leurs capacités opérationnelles.*

*Les collaborateurs d'entreprises ou agents des collectivités territoriales partant chaque année en congés de solidarité, interviennent aux côtés des 250 Volontaires de Solidarité Internationale de France Volontaires présents sur le terrain.*

*Les représentations de France Volontaires ainsi que ses Volontaires sur le terrain garantissent :*

- des missions répondant à de vrais besoins (logique de transfert de compétences)
- un accueil et un encadrement optimisés, en particulier en matière de santé et de sécurité
- un suivi et une évaluation des missions réalisées

## Quelles missions ?

**Douze pays** sont ouverts aux congés de solidarité, en Amérique Latine, en Afrique, ainsi qu'au Maroc et en Inde.

Compétences recherchées

- comptabilité - gestion
- organisation
- communication - webmastering
- ressources humaines

Certaines missions peuvent s'effectuer en binôme, selon le principe de complémentarité des compétences.

Les partenaires bénéficiaires sont essentiellement des associations locales et nationales, de taille variable. Toutes sont connues de France Volontaires et reconnues pour leur sérieux et leur motivation pour accueillir un volontaire en mission.

Ces associations interviennent dans tous les secteurs de

l'aide au développement : éducation, santé, environnement, femmes et jeunes en difficultés, conservation du patrimoine...

France Volontaires ne propose que des missions s'inscrivant dans une démarche d'aide au développement. Elle ne propose pas de missions d'éco-volontariat, ni de missions d'initiation ou de découverte à caractère humanitaire.

## Quelles modalités ?

Une convention de partenariat / mécénat est signée avec France Volontaires. Elle peut concerner un volume estimé ou souhaité de missions à réaliser sur une ou plusieurs années.

Concernant le choix des missions, France Volontaires ne dispose pas d'une offre en ligne accessible à tous les salariés, mais privilégie au contraire :

- les besoins prioritaires des associations
- les critères thématiques ou géographiques de l'entreprise en matière de missions
- les motivations et compétences du candidat au départ

Les prestations de France Volontaires couvrent :

- l'aide à la sélection du volontaire
- sa préparation au départ (mise en relation avec le partenaire, journée de formation...), non éligible au DIF
- la mise à disposition du billet d'avion, la réservation de l'hébergement...
- l'assurance spécifique

Une lettre de mission est signée entre le volontaire et France Volontaires. Il est également invité à signer la Charte des Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité. Aucune « cotisation » n'est demandée.

A l'issue de sa mission, une fiche d'évaluation est proposée au volontaire, ainsi qu'à l'association bénéficiaire. Au bout de 3 missions réalisées auprès d'un même bénéficiaire, un permanent du siège de France Volontaires se rend sur le terrain pour en apprécier l'impact.

Le coût forfaitaire moyen d'une mission de 2 semaines est de 3 500 euros. Un reçu fiscal peut être émis.

Contact : [jean-michel.bourreau@france-volontaires.org](mailto:jean-michel.bourreau@france-volontaires.org)  
Témoignage vidéo : <http://youtu.be/BO78aXVpDfE>

